

Coordonnateur SPS Actualisation des Compétences Niveau 1, 2 ou 3

FORMACODE : 22275 – 22295 - 42866

OBJECTIFS

Intégrer dans sa pratique les évolutions de la réglementation et de certains aspects techniques majeurs.
Prendre en compte les évolutions du domaine de la construction.

TYPE DU PUBLIC

Personnes souhaitant poursuivre l'exercice des missions de coordination SPS sur des opérations de bâtiment et / ou de génie civil.

PRÉREQUIS

Attestation de compétences de Coordonnateur SPS niveau 1, 2 ou 3.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

- > **Méthodes pédagogiques**
Echanges autour de ses pratiques professionnelles à partir de l'analyse de missions effectuées pour en retirer des axes d'amélioration.
Travaux en groupes.
- > **Moyens techniques**
PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.
Plans et éléments de dossiers réels et anonymisés fournis par les stagiaires (PGC, DIUO, RJ).
- > **Moyens humains**
Formateur qualifié, détenteur d'une attestation de compétence délivrée par l'OPPBTB.

ÉVALUATION

- > L'évaluation des acquis professionnels est réalisée en continu et en fin de formation sous forme de QCM et étude de cas selon le référentiel de formation de l'annexe II de l'Arrêté du 26 décembre 2012.
- Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.
- > Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

- > L'état d'évolution de la réglementation
- > L'intégration de la sécurité dans la conception de l'ouvrage et le DIUO
- > L'analyse des risques lors des travaux de réalisation de l'opération, et d'intervention ultérieure
- > Les actions de coordination SPS en phase réalisation
- > Les risques spécifiques pour la santé
- > La liste des travaux à risque particulier
- > Le PGSC et les PPSPS de catégorie 3
- > Mise en commun des expériences des stagiaires et commentaires sur les retours d'expériences ;
partage de bonnes pratiques

Dans le cadre des échanges d'expérience, le stagiaire transmet au moment de son inscription un dossier comportant, en fonction du niveau de compétence (1, 2, 3) et de la phase d'activité (conception ou réalisation) pour lesquels il effectue la formation d'actualisation, un Dossier d'Intervention Ulérieur sur l'Ouvrage (initiale et/ou final), un Plan Générale de Coordination ou Plan Général de Coordination (conception et/ou réalisation) et un Registre Journal préalablement anonymisés.

MODALITÉS

Durée : 5 jours.

Prix : nous consulter.

Cette formation peut être éligible au CPF (voir sites internet : intercariforef.org et moncompteformation.gouv.fr).

ACCOMPAGNEMENT DE VOTRE PROJET PROFESSIONNEL

Un service entièrement dédié à la formation des Coordonnateurs SPS au sein de SOCOTEC, permet dans les meilleures conditions, de faire valider son dossier de candidature, de programmer son entretien d'évaluation professionnelle, ses sessions de formation ainsi que son passage devant le jury.

